



MODE D'EMPLOI

Article N° : C8 217 11 / C8 220 13 / C8 222 15 / C8 228 18 / C8 230 21 / C8 235 26

PLATEAUX EN INOX

Exigence essentielle de la directive 93/42/CEE (§13.1 de l'annexe I) :

« L'emballage de chaque dispositif doit contenir une notice d'instruction. Une exception est faite pour les dispositifs des classes I et IIa, s'ils peuvent être utilisés en toute sécurité sans l'aide de telles instructions. »

PRECAUTION D'EMPLOI :

Nettoyer avant première utilisation avec une eau savonneuse ou un détergent et après chaque utilisation.

Vérifiez avant utilisation si le plateau a bien été nettoyé.

Vérifier si les bords sont bien non tranchants.

Ne pas déposer d'instruments rouillés.